

ANNABA

Disparition d'une deuxième kalachnikov

Depuis le début de l'année 2008, deux kalachnikovs et un pistolet automatique Beretta ont disparu dans la wilaya d'Annaba.

La première kalachnikov, disparue après avoir été «oubliée» par un policier dans une gargote d'une cité populaire, est restée à ce jour introuvable. La disparition de la seconde est très troublante. Elle vient d'être ébruitée ces dernières quarante-huit heures. Soit deux mois après que l'enquête eut été révélée par les services de la Sûreté de wilaya. Selon des indiscrétions, le nombre des armes «égérées» dans la wilaya d'Annaba pourrait être revu à la hausse aussitôt bouclée l'opération de récupération des armes confiées, il y a plusieurs années, aux entreprises dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Troublante au regard des conditions qui ont permis à ou aux auteurs de subtiliser ce type de pistolet-mitrailleur des locaux d'une des deux directions d'unités à Elisa de l'entreprise Seybouse Moulins d'Hippone du groupe Eriad Annaba. Sont cités dans cette affaire, 8 agents de sécurité en charge des 6 kalachnikovs dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions et le président-directeur général de l'entreprise. En fait, la question à laquelle les responsables des services de sécurité doivent rapidement trouver une réponse est à la fois concrète et urgente : «A quel objectif ces disparitions d'armes

et de munitions répondent-elles ?» Si le Beretta, toujours introuvable, a été utilisé par quatre hommes encagoulés pour délester des familles de leurs biens à la cité du 1^{er}-Mai, sur la route de Skikda, rien ne transparaît en ce qui concerne les 2 kalachnikovs. Selon les premiers éléments de l'enquête, la première kalachnikov est à ce jour introuvable malgré les gros moyens de recherche engagés.

La volatilité de l'autre arme a été constatée au moment de la récupération des armes par les éléments des services de sécurité. C'est ainsi que sur les 6 kalachnikovs remis à l'entreprise, 5 seulement avaient été restitués. L'on a beau chercher la 6^e, interroger et menacer les 8

agents de sécurité, le premier responsable de l'entreprise et les travailleurs, rien n'y fit. Nul, y compris le directeur général occupant avec sa famille le logement de fonction à l'Elisa d'où l'arme a disparu, ne pouvait donner une quelconque réponse.

Présentés comme le deus ex machina dans cette affaire, les deux anciens gardiens partis à la retraite ont été convoqués et interrogés. Ils n'en diront pas plus que les dénégations exprimées par leurs 6 autres anciens collègues. «Nous ne savons rien de cette disparition de kalachnikovs. A notre départ, toutes les armes étaient entreposées au niveau de la direction de la colonne d'Elisa», auraient-ils inlassablement

répété aux enquêteurs. Dans le milieu des 160 travailleurs encore en poste aux Moulins d'Hippone d'Annaba, le temps est aux propos hypertrophiques. On parle de la disparition du grand coffre de l'unité de l'Elisa dans lequel le fusil-mitrailleur était entreposé, d'importantes quantités d'orge produit par l'unité de l'avenue de l'ALN et d'une intense activité nocturne de chargement de semoule et de farine pour une destination inconnue.

«Effectivement, une arme a disparu sur les six remises il y a quelques années aux agents de sécurité chargés de la surveillance de nos unités, nous ne pouvons nous prononcer sur la marque. Il se passe beaucoup de choses dans notre

entreprise sans syndicat depuis des années», ont affirmé plusieurs travailleurs interrogés. En tout état de cause, cette nouvelle affaire de disparition d'une deuxième kalachnikov, une arme de guerre, est à l'origine de l'important dispositif de recherche et d'investigation mis en place par les services de sécurité. Elle est également à l'origine de la hantise qui gagne le milieu des responsables locaux des institutions financières. Tous appréhendent leur utilisation dans des attaques de banques et autres recettes postales. Cette autre disparition d'une kalachnikov a été confirmée par un membre des services de sécurité qui a requis l'anonymat.

A. Djabali

ÉMEUTES DE CHLEF

Ould Kablia tente l'apaisement

Surpris par la révolte juvénile qui embrase la wilaya de Chlef depuis dimanche dernier, le gouvernement s'est employé depuis à faire revenir le calme. Le ministre délégué aux Collectivités locales, Dahou Ould Kablia, a été dépêché hier dans la wilaya. Il a noué le dialogue avec les représentants de la société civile et mis sur pied une commission locale chargée de proposer des solutions aux problèmes à soumettre à l'appréciation du gouvernement.

Sofiane Aït Ilfils - Alger (Le Soir)

Le ministre délégué aux Collectivités locales a en fait donné une dimension plus épaisse au travail accompli la veille par les autorités locales, à leur tête la wali, qui ont réussi à convaincre le coordinateur de l'Association des sinistrés du séisme d'octobre 1980 de lancer un appel au calme. C'était via les ondes de la radio locale.

Ould Kablia, dépêché d'Alger, devait donc bâtir sur cette plateforme d'entente. Entreprise aisée pour un ministre rompu à ce genre d'interventions. Il lui a fallu juste réunir, au siège de la wilaya, les représentants de comités de quartier,

des imams et le coordinateur de l'Association des sinistrés du séisme d'octobre 1980 pour que la perspective de collaboration soit entérinée. Il a

été décidé, en effet, de mettre sur pied une commission locale de réflexion autour des solutions à apporter aux problèmes auxquels sont confrontés les populations locales.

Présidée par le P/APW de wilaya et dans laquelle siègeront et les imams et les représentants de la société civile, cette dernière a pour mission de proposer un canevas de solutions à soumettre au gouvernement. La situation, en dépit de cet investissement consenti par Ould

Kablia, demeurait hier encore des plus tendues. Les citoyens de Chlef ne semblent pas trop croire aux promesses. Les sinistrés du séisme attendent d'être relogés décevantement depuis 28 ans, soit plus d'un quart de siècle. D'ailleurs, les émeutes ont repris hier même si leur ampleur était moindre que les deux premiers jours. La RN 9 demeurait toujours fermée à la circulation.

La veille, l'enceinte de la l'antenne régionale de la Sonelgaz a été entièrement saccagée. Le dispositif

de sécurité a été maintenu comme aux premiers jours de l'émeute. La tension persistait encore hier. D'autant que 68 jeunes interpellés durant les deux premiers jours de la révolte ont été présentés hier devant le parquet. Le ministre délégué aux Collectivités locales a déclaré que certains (15%) parmi les personnes interpellées l'ont été en état d'ébriété. S'agissant du bilan, le ministre a indiqué que 25 édifices publics ont été saccagés.

S. A. I.

Le RCD réagit

Au lieu de répondre aux doléances des citoyens, de sanctionner un wali à l'origine de régression de l'une des régions les plus riches du pays, M. Ould Kablia n'a rien trouvé de mieux que d'en assumer les dérives et les abus. Ministre de la République, il interpelle M. Yaoubi, coordinateur des associations des quartiers sinistrés de Chlef, pour lui reprocher d'avoir pris contact avec le RCD.

Ces propos sont graves et dangereux. Ils attestent d'une conception tribale de la responsabilité d'Etat et alertent tous les patriotes sur les périls que

fait peser la secte de Tikrit sur la cohésion de la nation. Le patriotisme et la responsabilité ne sont pas venus des dirigeants mais de ce militant associatif qui a répondu avec fermeté et dignité : « Monsieur le ministre, je remercie le RCD d'avoir été à nos côtés. Pour moi, le RCD est un parti algérien légal. Il vous revient de le dissoudre si vous avez des choses à sa charge.»

Faut-il rappeler que ce ministre, le wali et l'essentiel des cadres de la wilaya de Chlef sont tous issus de la même tribu ?

Faudra-t-il interpellé Abdelaziz Bouteflika dont le laxisme devant ce genre de dérapages pose légitimement la question de savoir si l'Algérie est dirigée par un chef d'Etat ou un chef de tribu ?

Le RCD l'avait déjà dit : la chance de l'Algérie vient de ce que le niveau des citoyens est supérieur à celui des dirigeants.

Il reste à rappeler que les députés, les autres dirigeants comme tous les militants du RCD interviendront partout où l'arbitraire et la corruption sévissent.

BOUIRA

Des villageois d'Oued-El-Berdi bloquent les travaux de gaz de ville

La commune d'Oued-El-Berdi, située à 10 km au sud de Bouira, a bénéficié d'un projet de gaz de ville de 36 000 m³ qui elle a réparti sur plusieurs villages. Or, justement, à propos de ces villages, il y en a un qui, d'après ses habitants, en a effectivement bénéficié mais pas en totalité.

Le 12 avril dernier, lorsque les habitants de Loumamcha, à 5 km à l'ouest du chef-lieu de la commune, ont vu l'entreprise réalisatrice en train de creuser le long de la route passant par leur localité pour aller alimenter d'autres villages, ils ont aussitôt bloqué les travaux.

Les habitants de cette localité réclament le gaz de ville pour toute la région. Or, selon ceux que nous avons rencontrés sur place hier, l'APC a fait dans la discrimination en inscrivant quelques maisons situées sur un axe sans aucune logique oubliant d'autres situées parfois à 50 m de celles qui en ont bénéficié. Cette réalité, nous l'avons

constatée sur place : sur une route de 2 km réalisée par une entreprise privée, détériorée depuis, plusieurs dizaines de maisons appartenant aux Rouam, Massaid, Benchikh, Ouari et Khouari, y sont implantées mais l'APC les a exclues de ce projet de gaz de ville. De l'autre côté, le recentement s'est arrêté à 50 m de la maison des Choudani.

D'après ces habitants, l'APC a avancé des raisons liées au quota réservé à la localité et qui est de 5 500 m³. Or, le projet global est, selon eux, de 36 000 m³. «Si le projet de gaz de ville était insuffisant ou ne permettait pas le raccordement pour tout le monde, nous aurions pu nous

résigner en attendant une autre enveloppe financière», diront-ils. Mais dans le cas présent, le projet est inscrit par l'APC pour alimenter plusieurs autres localités autrement plus éloignées et le réseau passera par leur village. «Nous ne pouvons accepter cela. Nous voulons que notre localité soit alimentée sans exclusion en gaz de ville».

Par ailleurs et en plus de ce problème de gaz de ville dont les travaux sont à l'arrêt depuis le 12 avril dernier, les habitants nous ont fait visiter leur village pour nous montrer le calvaire qu'ils vivent au quotidien, surtout en hiver.

Toutes les routes situées entre les différents hameaux sont des pistes où, à cause de la boue, seuls les tracteurs s'y aventurent. Là aussi, nous avons appris qu'un projet de route inscrit en PCD d'une longueur de 4 km existe mais les habitants sont divisés quant

aux routes devant en bénéficier en priorité. L'école primaire, construite en 1972, est dans un état lamentable, l'éclairage public est fait d'une manière discriminatoire, l'assainissement est inexistant alors que l'AEP, et malgré l'existence d'une conduite réalisée depuis plus de 7 ans, n'est pas assurée, selon nos interlocuteurs.

En somme, les dizaines de villageois que nous avons rencontrés sur les lieux réclament une commission d'enquête pour situer les responsabilités. Et en attendant, les travaux de raccordement en gaz de ville sont bloqués.

De retour de ce village, nous sommes passés par l'APC dans l'espoir de voir le P/APC ou les élus, ou même

le secrétaire général. Il était 12h10 et lorsque nous sommes entrés à l'intérieur, tous les bureaux étaient fermés. Nous n'avons trouvé personne. Pas même le planton pour nous orienter.

Au niveau du portail, une dame nous dit que tout le monde est sorti et qu'il fallait attendre 13h.

Y. Y.

Communiqué de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications

L'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications a constaté, avec satisfaction, la mesure dans laquelle a été suivie son injonction aux opérateurs de téléphonie mobile d'identifier avant le 30 avril 2008, les cartes SIM anonymes activées sur leurs réseaux respectifs.

La réponse du public a, du reste, largement relayé la prise en charge par les opérateurs de la décision de l'ARPT, occasionnant ainsi aux opérateurs un surcroît considérable d'efforts qu'il importe de poursuivre.

C'est pourquoi, eu égard aux progrès constatés dans la réalisation de cette importante opération, témoignant du caractère sérieux de l'action menée par les opérateurs, sur demande de ces derniers et en concertation avec eux, l'Autorité de régulation a décidé de proroger d'un mois, soit jusqu'au 31 mai 2008 inclus, le délai qui leur avait été initialement imparti pour mener à bien l'opération d'identification des cartes SIM anonymes.